

AUREILHAN ^{mag}

Le magazine d'information municipal de votre Ville - n° 21 - Hiver 2020

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

2020!

MAISON ASSOCIATIVE

La nouvelle Maison Associative,
inaugurée le 29 novembre 2019. p4.

Sommaire



Emmanuel ALONSO
1^{er} Adjoint
Urbanisme/Travaux
Reçoit le jeudi
de 18h30 à 19h30



Isabelle CHEDEVILLE
2^{ème} Adjointe
Solidarité
Reçoit le lundi
de 16h00 à 18h00



Simone GASQUET
3^{ème} Adjointe
Culture / Sécurité
Reçoit le mardi
de 18h00 à 19h00



Claude PAHU
4^{ème} Adjoint
Animation locale
Reçoit le mercredi
de 18h00 à 19h30



Jocelyne JOANDET
5^{ème} Adjointe
Affaires générales
Reçoit le mardi
de 17h45 à 19h00



Christian ZYTYNSKI
6^{ème} Adjoint
Finances/Politiques
contractuelles
Reçoit le mercredi
de 17h30 à 19h00



Virginie FAVERON
7^{ème} Adjointe
Affaires scolaires
Reçoit le lundi
de 17h30 à 18h15



Daniel LARREGOLA
8^{ème} Adjoint
Environnement
Reçoit le jeudi
de 18h00 à 19h00

RETOUR EN IMAGES

3... Retour en images

INAUGURATION

4... La Maison Associative inaugurée cet automne

CADRE DE VIE

6... Le square Pierre-Henri Lacaze inauguré

7... Inauguration du square de l'Ordre National du Mérite

7... Signature du Contrat « Bourg Centre »

TRAVAUX

8... Campagne de rénovation des trottoirs

8... Rue Jean-Jacques Rousseau : 4^{ème} tranche de travaux

8... Des toilettes publiques gratuites au Parc des Sports de l'Adour

8... La piste d'athlétisme du stade Jules Ferry refaite à neuf

9... La ligne haute-tension bientôt enfouie

9... Castors : la modernisation des réseaux se poursuit

SOLIDARITÉ

11... Octobre Rose : près de 600 participants

11... Joli succès pour le Téléthon

11... Mobilité culturelle pour les seniors !

11... Le Chèque énergie : mode d'emploi

CULTURE

12... Rendez-vous en terre « OUSTAU »

13... L'ECLA à l'heure du Japon

13... Le Centre Jean Jaurès à l'heure irlandaise

VIE ASSOCIATIVE

14... Amis du Patrimoine : 20 ans de passion aureilhanaise

14... Fêtes d'Aureilhan : pari réussi pour la nouvelle formule

15... Trophées de la Ville & Rencontre avec les Associations Aureilhanaises

VIE DE LA CITÉ

16... « Maif Numérique Tour » : succès du camion et du village numériques

16... Mémoire : Cérémonie du 11 novembre 1918

17... Elections municipales : inscriptions sur les listes électorales

17... CARNAVAL, le programme 2020

17... Prévention des risques : une sirène au Parc des Sports

17... Le Conseil Municipal a décidé...

EXPRESSIONS POLITIQUES

18... Minorité

19... Majorité



Retrouvez toute l'actualité
de la ville sur
www.ville-aureilhan.fr

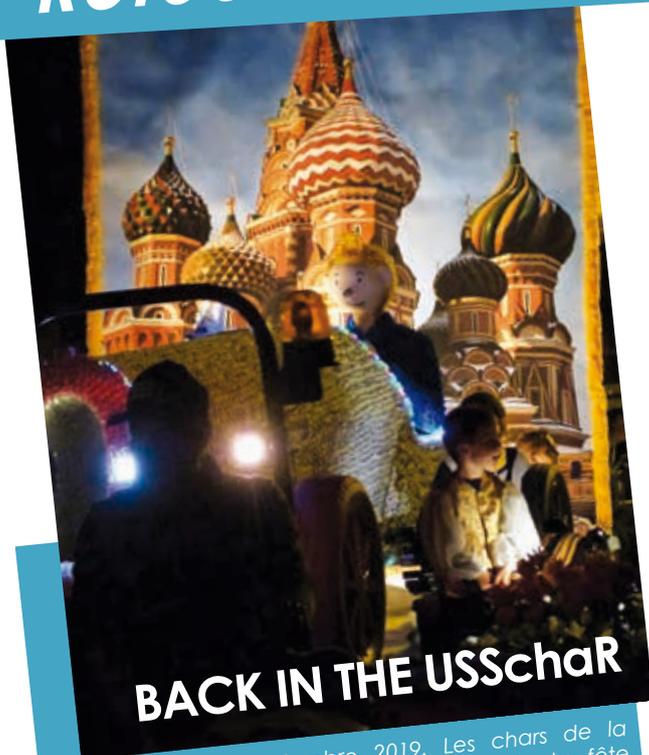
AUREILHAN MAG' - Le magazine d'information de votre Ville / Retrouvez ce journal sur le site internet de la Mairie d'Aureilhan www.ville-aureilhan.fr

Directeur de la publication : Yannick BOUBÉE / Rédacteur : Laurent BLOCQUET / Mise en page et Impression : Images Arts Graphiques / Mairie d'AUREILHAN

Place François Mitterrand - BP 40 - 65800 AUREILHAN - Tél. : 05.62.38.91.50 mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr - Fax : 05.62.38.91.59 / Journal municipal trimestriel ;

impression : 4 400 exemplaires imprimés sur papier recyclé ; distribution : Nextstone Services

Retour en images...



BACK IN THE USSchar

28, 29 et 30 septembre 2019. Les chars de la Cavalcade sont sortis à l'occasion de la fête d'Aureilhan (p.14). Ici, un char sur le thème de la célèbre bande dessinée de Hergé : Tintin au pays des Soviets.



PHOTO DE CLASSE

19 septembre 2019. A l'invitation de la Municipalité, les équipes éducatives des écoles aureilhanaises et le personnel de la MJC étaient reçus en Mairie comme chaque année à l'occasion de la rentrée scolaire.



ROCK'ECLA

4 octobre 2019. Ouverture de la saison culturelle de la Ville à l'ECLA avec, entre autres, le groupe aureilhanais de blues grass « Two Ways ».

LES PARAPLUIES D'AUREILHAN



Durant le mois d'octobre, la Ville d'Aureilhan voyait la vie en rose pour la bonne cause (p.10).



« BIENVENUE CHEZ MOI »

14 novembre 2019. Accueil des nouveaux Aureilhanais en Mairie.

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Dans le souci de respecter l'esprit de la loi en matière électorale, l'éditorial du Maire ne paraîtra pas, quand bien même cette disposition ne revêt aucun caractère obligatoire au regard du respect stricto sensu de la loi.



La Maison Associative abrite une grande salle polyvalente de 100 m² qui peut recevoir une centaine de personnes.

LA NOUVELLE MAISON ASSOCIATIVE INAUGURÉE CET AUTOMNE

La Maison Associative a été inaugurée le vendredi 29 novembre 2019. Elle permet ainsi à la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan, dans une même unité de lieu, d'accueillir les publics jeunes et les adhérents des clubs d'activités dans des conditions optimales.

Située au 16 bis rue Jules Guesde sur le site de l'ancienne « Maison Pomès », la nouvelle Maison Associative a été inaugurée par la Municipalité, entourée des partenaires financiers et de nombreux responsables associatifs.

Ce bâtiment moderne et fonctionnel est un nouvel outil au service de la vie associative locale. Il est divisé en deux parties : d'une part, les bureaux de la MJC et d'autre part, des espaces voués à la vie associative et à la jeunesse.

Dotée de 5 salles d'activités, 4 bureaux, d'une borne d'accueil du public, d'un espace de réunion et de détente ainsi que d'un local d'archives, d'un préau, cette maison de 450m²,

dont le cahier des charges a été co-écrit par la Ville et la MJC, a été conçue par l'architecte Christophe LABORDE.

Cette réalisation était devenue indispensable puisqu'elle est utilisée au quotidien par 20 salariés de la MJC et une centaine d'adhérents des clubs d'activités.

Maison Associative

16 bis rue Jules Guesde
tel. : 05.62.38.04.46

Horaires Accueil du public

Lundi : 16h00-18h30
Mardi, Jeudi : 14h00-18h30
Vendredi : 16h00-18h30
Mercredi :
10h00/12h00 et 13h30/18h30

La Municipalité a fait le choix d'un bâtiment simple et reconnaissable au premier coup d'œil avec sa façade teintée d'orange et bleu, les couleurs aureilhanaises.



Remerciements aux partenaires du projet

Sur un montant total d'opération de 760 000 euros HT, l'Etat, principal contributeur au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, a soutenu le projet à hauteur de 233 000 euros, soit quasiment le tiers. Dans le cadre de la contractualisation Bourg-Centre, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ont participé à hauteur de 96 500 euros chacune. Le



De gauche à droite : Christian ZYTYSKI, Maire-Adjoint, Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint, Yannick BOUBÉE, Maire, Brice BLONDEL, Préfet des Hautes-Pyrénées, Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Gérard TREMEGE, Président de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Conseil Départemental par le biais du Fonds de Dynamisation des Communes Urbaines a contribué pour un montant de 71 000 euros. Enfin la Caisse

d'Allocations Familiales, avec la signature d'une convention d'objectifs et de financement, a apporté la somme de 35 000 euros.



La Commune a investi 228 000 euros sur ses fonds propres.

La Municipalité remercie les financeurs, ainsi que les personnels de la MJC, les Services de la Ville d'Aureilhan, l'architecte et les entreprises : ils ont tous contribué à la réalisation de ce projet attendu par les acteurs associatifs.

De gauche à droite : Laurie LAPORTE, Présidente de la MJC d'Aureilhan, Gérard TREMEGE, Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Michel PELIEU, Président du Département des Hautes-Pyrénées, Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, Brice BLONDEL, Préfet des Hautes-Pyrénées, Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Viviane ARTIGALAS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées, Jean-Bernard SEMPASTOUS, Député des Hautes-Pyrénées, Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint d'Aureilhan.



LE SQUARE PIERRE-HENRI LACAZE INAUGURÉ

Un nouveau square en centre-ville porte le nom de l'ancien Maire d'Aureilhan, décédé en 2016.

Situé entre la place François Mitterrand, le Centre de Santé, le Centre Jean Jaurès et la Mairie, un square porte désormais le nom de l'ancien Maire, Pierre-Henri LACAZE (1923-2016).

L'inauguration a eu lieu jeudi 12 décembre, jour anniversaire de sa naissance.

La plaque commémorative du square a été dévoilée par Yannick BOUBÉE, Maire, Marc, Claudette et Pascal LACAZE, les enfants de Pierre-Henri LACAZE, Viviane ARTIGALAS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées et Jean GLAVANY, Conseiller Départemental.

Il est bien normal que la Cité rende hommage à cet homme qui aura consacré 48 ans de sa vie à la Commune. Professeur de métier, Pierre-Henri LACAZE était un homme aux mérites reconnus, élevé au grade d'ordres nationaux : Officier de la Légion d'Honneur, Officier des Palmes Académiques, Officier du Mérite Agricole.

Yannick BOUBÉE insista sur la qualité de l' élu qui aura façonné la Cité durant une grande partie de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.



Discours de Pierre-Henri LACAZE, le 21 février 1983. Inauguration de l'extension et de la rénovation de la Mairie.

« Pierre-Henri LACAZE a présidé aux destinées de la Commune pendant 37 ans. La plus grande longévité pour un Maire aureilhanais. Toute une vie d'adulte consacrée au bien public, une existence altruiste dédiée aux autres, guidée par le travail et le bon sens. »

Extrait du discours de Yannick BOUBÉE



De gauche à droite : Jean GLAVANY, Conseiller Départemental, Yannick BOUBÉE, Maire, Pascal, Marc et Claudette LACAZE, les enfants de Pierre-Henri LACAZE, Viviane ARTIGALAS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées.

INAUGURATION DU SQUARE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Jeudi 21 novembre, le nouveau square de l'Ordre National du Mérite, situé à l'intersection des rues Marcel Sembat et Jules Guesde, a été inauguré à Aureilhan.

La Présidente du Comité Départemental de l'Ordre National du Mérite (ONM), Ghislaine TAFFARY, et le Maire, Yannick BOUBÉE, ont pris la parole dans une ambiance empreinte d'émotion et de solennité.

Cet espace, ancien terrain privé acquis par la Commune en 2012, a été entièrement requalifié afin de créer un aménagement qui renforce la sécurité dans la Cité et répond aux attentes des habitants.

A cette requalification urbaine s'ajoute une autre fonction, celle d'un lieu de vie et de rencontre pour les Aureilhanais, agrémenté de douze arbres et d'un espace vert économe en eau.

Ce square constitue aussi un lieu d'hommage et de transmission.

« L'attribution du nom de l'Ordre



De gauche à droite : Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint, Jean-Louis HOURSANGOU, Administrateur national de l'Association Nationale de l'Ordre National du Mérite, Yannick BOUBÉE, Maire, Ghislaine TAFFARY, Présidente du Comité départemental de l'Association Nationale de l'Ordre National du Mérite, Bruno MONTAGNOL, Directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et des Veuves de Guerre.

National du Mérite à un lieu aureilhanais résulte d'une requête d'un Aureilhanais, Jacques DUVIN, ancien Président de la Section des Hautes-Pyrénées de l'ONM, requête réitérée par Ghislaine TAFFARY » a souligné le Maire.

Après le dévoilement de la stèle de l'ONM, « La Marseillaise », chantée

par les membres de la Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan et le public, le salut aux portedrapeaux clôturait la cérémonie.

Le montant de cet investissement, à la fois paysager, routier et patrimonial s'élève à 175 000 euros TTC.

SIGNATURE DU CONTRAT « BOURG CENTRE »

En signant ce document d'aménagement stratégique pour l'avenir de la Commune, la Ville a concrétisé un travail initié depuis plusieurs mois.

Le sujet avait été évoqué dans l'Aureilhan Mag n°15 en 2018. Ce vendredi 6 septembre 2019, la Commune de Lourdes représentée par Josette Bourdeu, et la Commune d'Aureilhan, représentée par Yannick Boubée ont signé leur propre Contrat Bourg-Centre avec leurs partenaires : la Région Occitanie représentée par le Vice-Président Jean-Louis Cazaubon, le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées représenté par le Président Michel Péliu et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées représentée par le Président Gérard Trémège.

« Bourg-Centre » : un dispositif au service des petites villes et des bourgs

Cet outil est développé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée afin de soutenir et renforcer des projets de développement des Communes jouant un rôle de centralité sur leur territoire.

Ce cadre pluriannuel de 4 ans s'accompagne des financements nécessaires à l'aboutissement des projets identifiés portant notamment sur le cadre de vie, la valorisation du patrimoine, le développement économique et touristique, le logement ou encore les services publics de proximité.

A Aureilhan, **4 enjeux** ont été identifiés :

- Rééquilibrer la relation ville et habitants pour favoriser le lien social et développer des offres de services et de logements adaptés

- Renforcer l'installation en centre bourg des équipements répondant aux besoins de la population
- Renforcer le dynamisme économique local
- Valoriser les atouts par un rééquilibrage Est-Ouest de l'habitat et des mobilités.

La Maison Associative, la requalification de l'espace du square de l'Ordre National du Mérite, la création du square Pierre-Henri LACAZE, aux abords du Centre de Santé et le Centre de Santé lui-même font partie intégrante de ce dispositif.



De gauche à droite : Jean-Louis CAZAUBON, Vice-Président de la Région Occitanie, Josette BOURDEU, Maire de Lourdes, Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan.

CAMPAGNE DE RÉNOVATION DES TROTTOIRS

Dans la continuité des travaux de voirie, la campagne annuelle de rénovation des trottoirs s'est déroulée durant les mois de novembre et décembre 2019, non sans quelques difficultés liées aux aléas climatiques. L'entreprise SBTP est intervenue dans plusieurs rues aureilhanaises afin de procéder aux travaux. Cette campagne vise à sécuriser les cheminements piétons, à améliorer l'accessibilité et à faciliter les interventions d'entretien par le service « Espaces Verts ».

Ont ainsi pu être rénovés les trottoirs des rues Ampère (côté Sud), Batan, Chênaie, Jean-Baptiste Clément, Rameau (côté Nord jusqu'au square Alfaro), Renoir, Ravel, Germinal (côté Ouest jusqu'au rond-point) et l'Avenue des Sports (entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue Marignan).

Coût : 263 000 euros TTC.



LA PISTE D'ATHLÉTISME DU STADE JULES FERRY REFAITE A NEUF



De nombreux utilisateurs fréquentent le stade Jules Ferry, situé au centre-ville, au sud du centre Jean Jaurès. En effet, depuis les jeunes pousses de l'ASCA Football, aux membres de l'ASCA Fond et Grand Fond, jusqu'aux élèves des écoles d'Aureilhan, tous ont un jour couru sur la piste d'athlétisme. Cet équipement usé par le temps avait besoin de rénovation. C'est désormais chose faite. Les travaux ont débuté par le décapage de l'ancienne piste. Le sol a été décaissé sur 10 centimètres de profondeur, puis le vide rempli par un revêtement spécial utilisé pour les pistes d'athlétisme. Le sable rouge a ensuite été étalé au « finisseur », engin permettant d'obtenir une surface totalement plane. Après 5 jours de travaux, la piste accueille les sportifs dans des conditions nettement améliorées. **Coût : 32 000 euros TTC.**

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU : 4^{ÈME} TRANCHE DE TRAVAUX

Programmée à la fin de l'année 2019, cette 4^{ème} et dernière tranche de travaux de réfection de la voirie s'effectue sur près de 200 mètres, entre le chemin du Mouniquet et le pont de l'Alaric. Cette ultime campagne clôt ainsi la séquence de travaux de la rue Jean-Jacques Rousseau débutée en 2017. Cet étalement des travaux aura notamment permis de limiter les contraintes et les gênes aux riverains tout en répartissant la charge de l'investissement sur plusieurs exercices budgétaires. **Coût : 156 000 euros TTC.**



DES TOILETTES PUBLIQUES GRATUITES AU PARC DES SPORTS DE L'ADOUR



Propres, modernes, économiques... La Ville d'Aureilhan a installé de nouvelles toilettes publiques. Cet équipement s'inscrit dans la politique d'aménagement et d'attractivité du Parc des Sports. En réponse à plusieurs demandes d'usagers, notamment lors de manifestations et de rencontres sportives, des sanitaires publics viennent d'être installés sous la forme d'une cabine automatisée dont l'accès est gratuit. **Coût : 51 000 euros TTC.**

Accessibles et discrets

L'intégration paysagère a été prise en compte et ces toilettes, visibles depuis la voie publique, se trouvent à proximité du parking du Parc des Sports.

Ces toilettes publiques fonctionnent :

- **En semaine** (du lundi au vendredi) : de 8h00 à 20h00
- **Le week-end** (samedi et dimanche) : de 8h00 à 02h00

LA LIGNE HAUTE-TENSION BIENTÔT ENFOUIE

Un programme de mise en souterrain de la ligne haute-tension traversant la Commune du Sud au Nord est lancé. Le début des travaux préalables à cet aménagement est prévu au second trimestre 2020.

RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité français, s'attache à « déposer » des lignes électriques aériennes existantes et, avec l'évolution des technologies, a recours de plus en plus souvent à la mise en souterrain des câbles à haute-tension. La ligne aérienne qui traverse Aureilhan du Sud au Nord, depuis la rue Ampère jusqu'à la rue de l'Industrie en passant au milieu du quartier des « Castors », a été retenue pour une mise en souterrain, ce qui entraînera la suppression des poteaux béton.

2,8 km de lignes

Ce chantier mené par RTE se déroulera sur une longueur de quasiment 3 kilomètres de distance. L'enfouissement de la ligne ne suivra pas le réseau aérien actuel mais se fera en grande partie sur la rue du 11 Novembre. Ces travaux de mise en souterrain des câbles débuteront au mois de janvier 2021 et devraient s'achever au dernier trimestre 2021.

La chaussée et le réseau d'eau potable rénovés

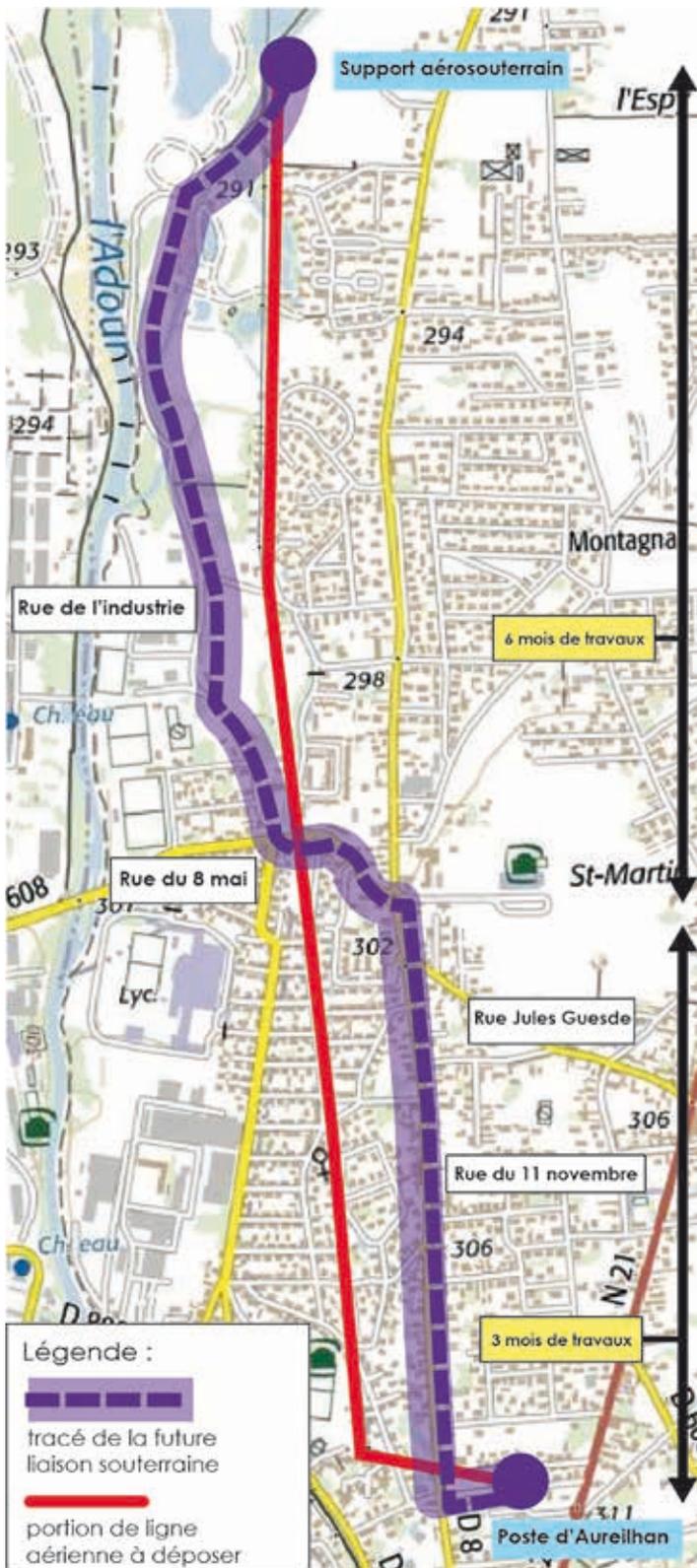
Préalablement aux travaux d'enfouissement de RTE, le syndicat Adour Coteaux rénovera le réseau d'adduction d'eau potable de la rue 11 Novembre entre avril et septembre 2020. Des travaux de reprise de la chaussée réalisés par le Département des Hautes-Pyrénées - la rue du 11 Novembre est une voie départementale - entre le Bout du Pont et le carrefour avec la rue Jules Guesde interviendront après l'enfouissement de la ligne haute-tension, en 2021 et 2022.

Information des riverains

Une réunion d'information organisée avec l'ensemble des riverains directement impactés par ce chantier a eu lieu le 15 novembre dernier. Les services de la Mairie communiqueront à chaque étape du chantier afin de limiter les contraintes.

Planning prévisionnel des travaux

Réseau d'eau potable : avril-septembre 2020
Enfouissement de la ligne haute-tension : 2021
Reprise de la chaussée sur la rue du 11 novembre (RD8) : 2021 et 2022



CASTORS LA MODERNISATION DES RÉSEAUX SE POURSUIT

Avec la réfection de la voirie et la modernisation des réseaux, la Municipalité poursuit le programme de rénovation des rues du quartier des Castors par la rénovation de l'allée du Monné. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme pluriannuel coordonné entre les différents concessionnaires qui gèrent les réseaux (gaz, électricité, eau, assainissement). **Coût : 64 000 euros TTC.**





MARÉE ROSE LE 26 OCTOBRE

La 1^{ère} édition des « Randonnées en Rose » s'est déroulée le samedi 26 octobre dernier.

600 marcheurs et coureurs ont participé à cet événement organisé par la Ville d'Aureilhan et l'ASCA Fond et Grand Fond, au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Formant une formidable marée rose à travers les rues de l'Est de la Ville, tous étaient venus pas-

ser un bon moment entre amis, en famille, entre collègues dans une ambiance conviviale. Le temps ensoleillé a permis de goûter pleinement aux charmes de la Commune, avec sa partie urbanisée et sa composante rurale, dans la plaine de l'Ousse. Le Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer tenait à cette occasion un stand d'information et de sensibilisation au Centre Jean Jaurès. 2 767 euros

ont ainsi pu être récoltés. L'ensemble des fonds a été reversé à la Ligue pour aider la recherche contre le cancer.

Merci aux 53 bénévoles de l'ASCA Fond et Grand Fond, de l'ASCA Pêche et de l'ASCA Pétanque d'avoir permis, grâce à leur engagement, à cette belle action de solidarité à Aureilhan de se dérouler en toute sérénité.

JOLI SUCCÈS POUR LE TELETHON

Isabelle CHEDEVILLE, coordinatrice locale et son équipe de bénévoles, avaient pris rendez-vous les 6, 7 et 8 décembre pour « multiplier les victoires » dans le cadre du Téléthon 2019. Animations, repas, vide grenier, marche de l'espoir, ont connu un franc succès selon les associations participantes, toujours

aussi solidaires et mobilisées pour la bonne cause. Cette année, l'opération avait pris un peu d'avance avec l'organisation d'un tournoi de pétanque le 9 novembre au boulodrome. La somme récoltée pour le Téléthon sera dévoilée prochainement. Un chaleureux merci à tous les bénévoles pour ce succès !



MOBILITÉ CULTURELLE POUR LES SENIORS!



L'association Wimoov en partenariat avec la résidence « Les Jardins de la Tuilerie d'Aureilhan OPH65 » a organisé le mercredi 16 octobre, une action de Mobilité Culturelle à l'intention de 11 résidents.

En effet les bus et trains restent un mode de transport minoritaire pour beaucoup de seniors... peur de se tromper de ligne, de direction, peur de la chute ou

de manquer leur arrêt. Cette opération avait pour objectif de permettre aux personnes âgées de se familiariser avec ces modes de déplacement et de visiter également un monument historique.

Durant la Semaine bleue, les participants ont assisté à 2 ateliers. Le premier, « Apprendre à se déplacer avec les outils numériques » (avec des tablettes), leur a permis de mieux appréhender les différents sites sur lesquels naviguer pour trouver les informations dont ils ont besoin pour se déplacer. Le second leur a permis de déterminer ensemble une destination à visée culturelle, et de repérer les différents trajets pour s'y rendre depuis leur Résidence.

Le mercredi 16 octobre, les seniors étaient tous au rendez-vous à 8h pour se rendre au Château de Pau. Outre la marche, ils ont utilisé les bus Alezan et Idelis, les navettes électriques, le funiculaire et le train. La plupart utilisaient ces modes de déplacement pour la première fois, et en ont été ravis ! La plupart visitaient également ce château pour la première fois. Dans le cadre de cette sortie à visée culturelle, Wimoov a pris en charge la totalité des frais (déplacements et visite).

CHÈQUE ÉNERGIE - MODE D'EMPLOI

Le chèque énergie est un moyen de paiement émis par l'Etat pour aider les ménages modestes à payer leurs factures d'énergie. Cette aide concerne aussi bien les factures d'électricité (EDF, etc.) que celles de gaz (Engie, etc.), de bois, de fioul, etc.

Le chèque énergie peut également être utilisé pour financer une partie des travaux d'économie d'énergie dans le logement.

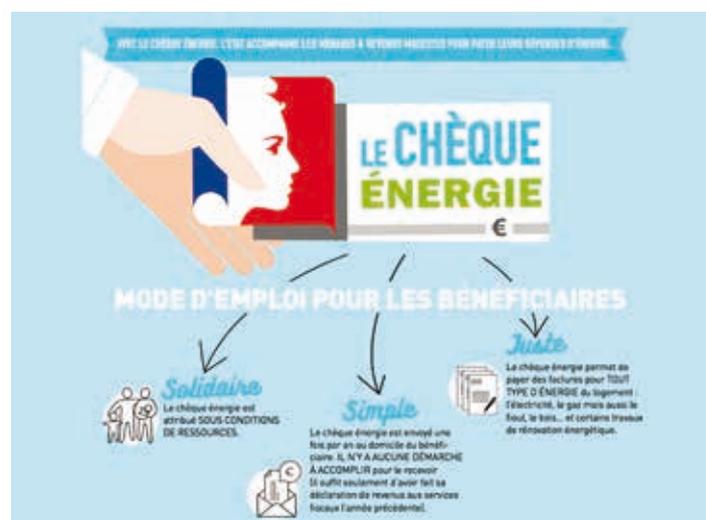
Il est attribué sous condition de revenus et s'adresse aux foyers aux faibles ressources.

Prévu par la loi de transition énergétique, le chèque énergie a été généralisé partout en France depuis le 1^{er} janvier 2018. Ce titre remplace les tarifs sociaux de l'énergie auparavant applicables, à savoir le tarif de première nécessité (électricité) et le tarif spécial de solidarité (gaz naturel).

Démarches

Chaque année, après la réalisation des déclarations de revenus, l'administration fiscale adresse la liste des ménages bénéficiaires du chèque énergie à l'Agence de Services et de Paiement, qui est en charge de la

remise des chèques. Le bénéficiaire n'a donc aucune demande de chèque énergie à adresser : il reçoit son chèque automatiquement par courrier déposé dans sa boîte aux lettres.





Dans le cadre de l'exposition « Trames et Territoires » organisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Hautes-Pyrénées, un week-end d'atelier « terre » était proposé à la Tuilerie Oustau par l'association « Toca Tierra », du 11 au 13 octobre 2019.

RENDEZ-VOUS EN TERRE « OUSTAU »

Vendredi 11 octobre, des élus d'Aureilhan, accompagnés de Christiane AUTIGEON, Présidente, et Vincent DEDIEU, Directeur du CAUE, ont participé avec le public à une visite guidée d'un des deux four Hoffmann de la Tuilerie, animée par Jacques DE MUYSER, propriétaire des lieux. Cette promenade captivante sous la voûte en brique s'est prolongée par des échanges passionnants, devant la remarquable façade rouge et ocre irradiée par un lumineux soleil d'automne. Une exposition remarquable, un atelier « terre » pédagogique et des visites guidées émouvantes : les visiteurs ont vraiment été ravis durant ces trois jours.



Visible depuis la rue de la Tuilerie, la façade inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Juan TRABANINO, architecte à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, a expliqué de façon pédagogique la fabrication de briques avec de la terre, matériau durable s'il en est.



L'ECLA À L'HEURE DU JAPON

Un cycle de conférences sur le thème des studios de film d'animation se déroule sur 3 soirées exceptionnelles inscrites dans la programmation culturelle de l'ECLA. Ces séances sont proposées et animées par Yvan West Laurence, (fondateur du magazine sur l'animation et le manga ANIMELAND) dans le cadre du PIC ASIAN par Pyrénées Manga, en partenariat avec l'institut ANATEN.

Jeudi 9 janvier 2020
« **La Science-Fiction selon Katsuhiko Otomo** »

Jeudi 6 février 2020
« **Le fantastique selon Mamoru Hosoda** »

Jeudi 5 mars 2020
« **Les histoires romantiques selon Makoto Shinkai** »

À l'ECLA, à partir de 19h00
Tarif : 5€, Adhérent MJC : 4€



PIC GEEK DAY

RETROGAMING, E-SPORT, ESPACE VR (Réalité Virtuelle), DEVELOPPEURS, ART NUMERIQUE, ENSEIGNEMENT/FORMATION, EXPOSITIONS, CONFERENCES, DEMONSTRATIONS. Vivez le jeu vidéo dans tous ses états !

24 MAI 2020
Au Centre Jean Jaurès

Le Pic Geek Day veut montrer la diversité et le dynamisme des mondes du numérique grâce à de nombreuses initiatives pédagogiques, ludiques et innovantes : 2D, 3D, VR, AR, expériences immersives, art numérique, écoles du numérique, e-sport, retrogaming, arcade, indé, AAA... Il y'en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

Entrée gratuite



Retrouvez l'actualité de la Ville sur l'application mobile Ville d'Aureilhan et le site internet de la ville ville-aureilhan.fr
Retrouvez également les dates des événements à l'ECLA sur ecla-aureilhan.fr et dans l'agenda culturel de l'ECLA (disponible en Mairie et à l'ECLA).

LE CENTRE JEAN JAURES A L'HEURE IRLANDAISE

Samedi 7 mars 2020
« **Festival Interceltique d'Aureilhan** »
– **Saint Patrick**

Fort de son succès en 2019, le Festival Interceltique revient pour une 7^{ème} édition, afin de fêter la Saint Patrick. Comme l'an passé, vous pourrez déambuler au son des cornemuses écossaises avec un bagad et un Pipe band jusqu'au Centre Jean Jaurès, où vous pourrez assister aux concerts. Une nouveauté cette année : dans l'après-midi, des animations et des démonstrations de danses celtiques et une animation de rue

de cornemuses Gasconnes.

PROGRAMME

15h00 - 17h00 Démonstration et initiation aux danses celtiques, Place François Mitterrand, avec le concours de Patrick PALLU et du groupe «PIKCELT».

17h30 - 18h30 Animation de rue avec le groupe «Lo Guit Fanfare Trad» et «BOHA Qui PÓT (Pot Qui Boat)» (groupe de cornemuses gasconnes)

18h30 Parade des cornemuses Écossaise (en tenue traditionnelle), Bretonne et Gasconne.

19h00-00h00 Concert celtique animé par les groupes «PIPERADE», «HIRNEZ» et «THE SHAMROCK'S» (Centre Jean Jaurès).





Photo de l'ancienne école de jeunes filles, exposée au centre Jean Jaurès durant les journées européennes du patrimoine 2019.

AMIS DU PATRIMOINE : 20 ANS DE PASSION AUREILHANAISE

Depuis 1999, l'association aureilhanaise s'est donnée pour mission de conserver et exposer les documents d'archives qui concernent la Commune d'Aureilhan. L'automne dernier, ses membres ont organisé une formidable exposition à l'occasion de leur vingtième anniversaire où l'ensemble des travaux réalisés par le passé a été rendu visible au public. Félicitations à la Présidente, Madame Marie-Paule DASTE, et à l'ensemble de ses membres pour leur travail et leur passion afin de transmettre l'histoire communale. Si vous souhaitez prendre contact avec l'APA ou participer à ses travaux, vous pouvez les contacter au numéro suivant : 06 30 99 13 61.



Sébastien AZAM, Président de la Société Chorale et Cavalcade, présente le programme des fêtes lors de l'apéritif d'ouverture.

FÊTES D'AUREILHAN : PARI REUSSI POUR LA NOUVELLE FORMULE

La Municipalité et la Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan avaient convenu de renouveler le format de la fête locale en associant dans le même week-end les festivités communales et la sortie de la Cavalcade avec la création d'une Bodega sur la Place de l'Eglise et le retour du feu d'artifice. Le défi était conséquent. La satisfaction du public a montré que cette nouvelle formule était à maintenir pour les prochaines éditions.

TROPHÉES DE LA VILLE & Rencontre avec les Associations Aureilhanaises

C'est le 7 septembre que s'est déroulée la 9^{ème} « Rencontre avec les Associations Aureilhanaises », manifestation qui permet à ces dernières de se faire connaître, de promouvoir leurs activités, d'accueillir de nouveaux adhérents et d'échanger leurs expériences.

A l'issue de la « Rencontre avec les Associations Aureilhanaises », la 4^{ème} édition des « Trophées de la Ville » a permis aux élus aureilhanais de témoigner leur reconnaissance à des personnes qui s'engagent de manière remarquable au service des autres.



Ces trophées récompensent des femmes et des hommes, acteurs du tissu associatif local, qui se dévouent pour animer les associations et fabriquer du lien social.

Toutes ces personnes méritantes ont été invitées à monter sur la scène du Centre Jean Jaurès où des élus du Conseil Municipal leur ont remis leurs trophées sous les applaudissements. Bravo et félicitations à eux !



La promotion 2019 :

1. Roger BENAC (ASCA Pêche)
2. Danielle DANGLADE (ASCA Général)
3. Pierre DAROUS (ASCA Banda Lous Berretes)
4. Jean-Bernard DUBARRY (ASCA Tennis de Table)
5. Carmen FOUQUET (Club Gymnastique Féminin Tarbais)
6. Michel HORTA (ASCA Boules Lyonnaises)
7. Philippe JEAN (ASCA Basket)
8. Laurie LAPORTE (MJC d'Aureilhan)
9. Patrick LASCOUMETTES (ASCA Judo)
10. Guy LOSIOWSKI (ASCA Général)
11. Richard MALAVAL (Société Chorale et Cavalcade)
12. Marcel MERLE (ASCA Football)
13. Joseph PIRLET (ASCA Pétanque)
14. Pierre SOUPENE (Les Amis du Patrimoine)
15. Francis TOLOS (Association Amitié Soleil d'Argent)
16. Gérard ZAPATA (Shizentaï Karaté Club)



MAIF NUMERIQUE TOUR SUCCÈS DU CAMION ET DU VILLAGE NUMÉRIQUES

Du lundi 18 au mercredi 20 novembre, sur la Place François Mitterrand était installé un imposant camion. Il s'agissait du dispositif du « MAIF Numérique Tour ». Dans ce véhicule, des ateliers et des animations pour faire connaître au plus grand nombre le monde du numérique, ses forces mais aussi ses failles et les actions à éviter ou à limiter. Initié par la Ville d'Aureilhan, cet évènement était complété par un village numérique, installé au Centre Jean Jaurès.

Virginie FAVERON, Maire-Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, s'est investie pendant ces trois jours, coordonnant l'opération en lien avec les écoles d'Aureilhan, les intervenants du camion et du village numériques.

Les élèves des écoles d'Aureilhan ont pu profiter de cette expérience sur les temps scolaires, puis le camion a accueilli le public sur la journée du mercredi.



Au total, près de 650 visiteurs, petits et grands, ont pu s'initier à la programmation, se sensibiliser au fonctionnement d'un moteur de recherche, s'immerger dans la réalité virtuelle, ou approfondir leurs connaissances numériques de manière ludique et pédagogique.

Les intervenants : Association Prévention MAIF et MAIF 65 ; Crescendo / La Mêlée Adour ; UDAF 65 (Union Départementale des Associations Familiales) ; FOL 65 (Fédération des Oeuvres Laïques 65) ; Caisse d'Allocations Familiales— Les Promeneurs du Net ; Canopé 65 (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) ; Récup'action ; Atelier Ecocitoyenneté (M.Pichou, Parent d'élèves et formateur informatique) ; Bibliothèque Louis Aragon (Tarbes-Lourdes-Pyrénées)

MÉMOIRE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918



Ce lundi 11 novembre, le Conseil Municipal, les Associations d'Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre et une délégation du Centre de Secours « Rives de l'Adour », entourés d'Aureilhanais ont célébré le 101^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

La cérémonie a été marquée par la participation d'un piquet d'honneur du 1^{er} Régiment des Hussards Parachutistes, venu rendre hommage au soldat aureilhanais Stéphane RIEU, « Mort pour la France » en opération extérieure en 2007.

Après communication par Monsieur Georges DUPUY, Président de la section des Anciens Combattants d'AUREILHAN, du message du Président de l'UFAC, les élèves de l'école élémentaire des Cèdres ont récité à plusieurs voix le poème « 14 -18 Folie Meurtrière » (auteur : Jacques-Hubert FROUGIER).

Monsieur Yannick BOUBÉE, Maire, a lu le message de Madame la Secrétaire d'Etat auprès de Madame la Ministre des Armées. Après le dépôt de gerbes par les Anciens Combattants et la Municipalité, la minute de silence et le

salut aux drapeaux, « La Marseillaise » était chantée par les membres de la Société Chorale et Cavalcade. La cérémonie s'est clôturée par la chanson « le Soldat » (Florent Pagny) interprétée par des élèves du Collège Paul Valéry, et le traditionnel salut aux délégations.

Plus d'un siècle après la fin de la Grande Guerre, AUREILHAN s'est souvenu avec émotion. Le public, venu nombreux, a participé avec ferveur à ces instants de recueillement et de mémoire.

ELECTIONS MUNICIPALES

Jusqu'au 7 février 2020

pour s'inscrire



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour voter, il faut avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales et être en possession de ses droits civils et politiques. Il faut également posséder la nationalité française ou bien celle d'un pays membre de l'Union Européenne. Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à l'ancienne règle qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).

Attention : Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte d'électeur en mars 2020 ou si vous avez constaté des erreurs sur votre état civil (nom, prénoms, date de naissance, lieu, département de naissance), merci de contacter le service élections dès que possible en téléphonant au 05 62 38 91 50.

PRÉVENTION DES RISQUES (la Préfecture communique)

Dans le cadre de l'alerte des habitants résidant dans le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) Nexter, une sirène du réseau du Système d'Alerte et d'Information des Populations a été installée au Parc des Sports de l'Adour.

Savoir réagir à l'alerte lors d'une crise majeure

Le signal national d'alerte
son montant et descendant, émis par les sirènes
L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence
Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes
Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois

Être acteur de sa sécurité

Sachez réagir
-> À quels risques êtes-vous exposés ?
-> Reconnaissez-vous le signal national d'alerte ?
-> Connaissez-vous les comportements réflexes de sauvegarde ?
-> Confinement ou évacuation : comment choisir ?

Respectez les consignes
Les autorités vous indiqueront comment vous mettre en sécurité.

L'alerte : un danger imminent ou en cours
- Réagissez immédiatement
- Adoptez les comportements réflexes de sauvegarde

Mettez-vous en sécurité
Rejoignez sans délai un bâtiment.

Tenez-vous informés
Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.

Restez en sécurité
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.

Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

À proximité d'un barrage hydroélectrique, si vous entendez le signal national d'alerte ou le signal spécifique « zone de bruits », évacuez sans délai un lieu en hauteur.

Pour se protéger des risques, il faut les connaître. Renseignez-vous en mairie ou en préfecture. Ou sur www.risques.gouv.fr www.interieur.gouv.fr www.prim.net

Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts.

Le Conseil Municipal a décidé... :

24 septembre 2019

- De créer un Centre de Santé : création de postes, recrutement de vacataires, adhésion à la Fédération Nationale des Centres de Santé ;
- De dénommer le « Square de l'Ordre National du Mérite » ;
- De dénommer le « Square Pierre-Henri Lacaze » ;
- D'attribuer le marché de travaux de réfection de trottoirs : programme 2019-2020 ;
- D'attribuer une subvention au Collectif des Parents des élèves des Ecoles des Cèdres ;
- D'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Les Amis du Patrimoine d'AUREILHAN ;
- De voter les tarifs du restaurant scolaire ;
- De voter une motion relative à la restructuration du réseau des finances publiques.

4 novembre 2019

- De voter l'attribution du marché de travaux de rénovation de la rue Jean-Jacques Rousseau, 4^{ème} tranche ;
- De dénommer la voie de desserte « Adrienne BOLLAND » pour l'ensemble immobilier situé rue de la Moisson ;
- De voter le programme d'éclairage public 2019 du Syndicat Départemental d'Énergie

17 décembre 2019

- De voter les tarifs municipaux 2020 ;
- D'autoriser le mandatement des investissements 2020 avant le vote du budget ;
- De voter la décision modificative n°2 du Budget Maison de Santé ;
- De créer un poste de technicien territorial ;
- De prendre acte du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.



En savoir plus :

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr, rubrique « comptes-rendus »

« Aureilhan - Citoyen 2014 »

FIN DE MANDAT.

Après 25 années passées au service de notre ville, j'ai en effet décidé de mettre un terme à mon mandat de conseiller municipal d'Aureilhan lors de l'échéance électorale du mois de Mars prochain.

C'est pour moi l'occasion de remercier l'ensemble des personnes avec qui j'ai eu le plaisir de travailler durant toutes ces années. En premier lieu, mes collègues élus et plus particulièrement les membres de nos listes d'opposition qui m'ont accompagné, soutenu, assisté et parfois supporté, lors de ces 4 mandats successifs, ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidé à constituer ces équipes et qui malheureusement n'ont pu siéger à nos côtés. Alors avant de clore ce mandat je voulais chaleureusement les remercier toutes et tous pour leur engagement, leurs conseils, leur aide, leur générosité et leur amitié surtout.

Je souhaite également témoigner ma gratitude à l'ensemble des personnels de la commune pour leur disponibilité et leur professionnalisme aux services de nos concitoyens. Et bien évidemment, je tiens à adresser un remerciement particulier à toutes les personnes qui nous ont fait confiance et témoigné leur soutien pour nous permettre de siéger régulièrement depuis 1995 au sein du conseil municipal. Etre élu de l'opposition n'est point une tâche aisée et pourtant la présence d'un contre-pouvoir est un des piliers de la démocratie. Mais malgré cela nous n'avons pas fait acte d'une opposition systématique et nous avons essayé d'être une opposition constructive toujours au service et dans l'intérêt général de notre collectivité.

Nous avons ainsi soutenu et voté l'ensemble des réalisations et projets destinés à l'amélioration du cadre de

vie de la commune, en faveur des infrastructures sportives, associatives, scolaires, de sécurité...

Bien évidemment cette expérience n'était pas personnelle mais avant tout collective et rien n'aurait jamais été possible sans votre aide. Et bien sur le cycle continu et mes colistiers seront toujours présents pour porter leurs projets et leur vision pour l'avenir et le développement d'Aureilhan. Je tiens à les saluer encore pour cette aventure commune et pour m'avoir donné l'occasion à travers ces quelques mots personnels de vous remercier sincèrement et cordialement.

En leurs noms, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jean Marc LACABANNE

**Conseiller Municipal
Groupe Aureilhan Citoyens**

« Vivre autrement Aureilhan »

CHERCHEZ L'ERREUR !

Une nouvelle année commence et il est judicieux de revenir en arrière sur la question des moyens financiers des communes à laquelle Aureilhan n'échappe pas.

Pour faire respecter le Traité de Maastricht (1992), les gouvernements de droite et dits de gauche ont eu l'idée fameuse de faire porter le chapeau du redressement des finances publiques aux collectivités locales, en diminuant leurs moyens financiers, légitimes et nécessaires.

Ainsi, de gels des dotations en réductions de dotations, ce sont des milliards d'euros enlevés aux communes (11 milliards d'euros entre 2014 et 2019 & 13 milliards d'euros entre 2018 et 2022).

La péréquation financière entre communes aisées et pauvres s'avère être, comme il est

constaté, une baudruche dégonflée. Il en résulte des inégalités croissantes entre les communes.

« Et en même temps » comme aime dire E. Macron, des cadeaux fiscaux somptueux ont été faits par ces gouvernements aux plus riches pour plus de 15 milliards d'euros par an.

Et l'on pourrait aussi comptabiliser les 80 milliards d'euros de fraude fiscale annuelle, qui ne sont pas le fait des salariés ni d'une très grande majorité de la population.

Dès lors, une autre politique de répartition fiscale et de la richesse produite est indispensable et doit être un objectif que chacune et chacun est en droit d'exiger, trop de temps a été perdu :

•♥ Pour des dotations suffisantes aux communes,

•♥ Pour réaliser le financement des retraites, qui passe aussi par l'emploi en particulier dans les services publics,

•♥ Pour supprimer la dette des hôpitaux créée de toutes pièces par ces gouvernements de droite et dits de gauche,

•♥ Pour l'effectivité des Droits sociaux et de l'Egalité Homme/Femme,

•♥ Pour relever le défi climatique et la protection de notre environnement.

Jacques LAPALISSE & Audrey MAUHOURET
Conseillers municipaux d'Aureilhan
100% à Gauche

« Aureilhan, dynamiques et solidaires »

MOTION RELATIVE À LA RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DES FINANCES PUBLIQUES

Le Conseil Municipal, à la majorité de 25 voix pour et 4 abstentions (Messieurs Lacabanne, Boyrie, Cornet, Madame Lagarde) a voté la délibération suivante le 24 septembre 2019 :

Le projet de réorganisation des services des finances publiques, présenté par le Ministre Gérald Darmanin, nous inquiète et nous fait craindre le pire pour l'avenir des missions de service public et de l'emploi au sein de la DGFIP.

En effet, la DGFIP envisage de réorganiser ses services et en particulier les implantations de trésoreries et des centres de finances à l'horizon 2022, les premières restructurations étant prévues dès 2020.

Dans toute l'Occitanie, comme dans le reste de l'Hexagone, les nouvelles cartographies territoriales (appelées également Géographie Revisitée) laissent apparaître des fermetures massives de trésoreries, qui à terme, seront remplacées par des Services de Gestion Comptable (SGC) dont le nombre sera extrêmement réduit sur le territoire.

« Ainsi en Occitanie, ce sont 135 trésoreries sur les 200 existantes qui disparaîtront à l'horizon 2022. »

Dans notre département, 10 trésoreries seront fermées et 3 autres réorientées par une spécialisation dans la gestion hospitalière (Lourdes) ou la mise en place de Services de Gestion Comptable (1 à Tarbes et 1 à Lannemezan).

Les Services des Impôts des Particuliers de Lourdes et de Lannemezan ainsi que le service des impôts des entreprises de Lourdes seraient à court terme concentrés sur Tarbes, la mise en place d'antennes ne donnant quant à elle aucune garantie du maintien d'un service public de proximité.

Les Services de Gestion Comptable ne seront pas de proximité immédiate ni ouverts au public.

Les territoires et les collectivités les plus impactés par ce projet seront les communes rurales, et les femmes

et les hommes qui habitent le milieu rural seront les premières victimes de cette fracture territoriale du réseau DGFIP et de cet éloignement du service public fiscal.

La campagne de communication gouvernementale qui vante l'augmentation des points de contacts de la DGFIP ne trompe personne.

Ces accueils de proximité, imaginés par le Ministre des Comptes Publics, consistent en une simple permanence ponctuelle ne remplissant pas l'ensemble des missions, dont celle essentielle de Guichet de Proximité, ouvert à la population, de même les postes de conseillers aux collectivités locales ne pourront en aucun cas se substituer et remplir les mêmes missions de tenue des comptes et de conseil qu'assurent les comptables publics actuels.

Ce projet qui concourt à l'abandon du service public de proximité, sacrifie une administration qui, au travers de ses différentes missions, est au cœur du fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales.

Ainsi en 10 ans, la DGFIP a perdu plus de 24 000 emplois, 40 000 depuis 2002 et d'ici 2022, ce sont 5 800 postes dont la suppression est à nouveau programmée.

Alors que nos concitoyens réclament avec force une égalité d'accès à un service public de proximité et de qualité, c'est l'inverse que programme le plan présenté par le Ministre des Comptes Publics et les Directions Départementales des Finances Publiques.

Ce projet de réorganisation de la DGFIP, en fait de démantèlement des services de la DGFIP, associé à de massives suppressions de postes, ne correspond pas aux besoins des populations de notre département et aurait vocation à être acté avant la fin octobre, alors qu'il a été

annoncé fin juin 2019.

Ainsi la Municipalité :

- rappelle son indéfectible attachement aux Services Publics, notamment celui d'un service public des finances publiques de qualité et de proximité ;

- apporte son soutien aux organisations syndicales représentatives du personnel et aux élus locaux qui se mobilisent contre cette attaque en règle des missions de service public ;

- Exige :

- le retrait de ce plan de réorganisation de la DGFIP et l'organisation d'une table ronde en Préfecture réunissant élus, administration et représentants des personnels des finances publiques.

- le maintien d'une trésorerie de proximité par Communautés de Communes, ainsi que celui des trésoreries existantes dans la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, avec le plein exercice de leurs compétences actuelles (recouvrement en matière d'impôt, tenue des comptes des hôpitaux et des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux).

- le maintien du Service des Impôts des Particuliers de Lannemezan et de Lourdes de pleine compétence

- le maintien du Service des Impôts des Entreprises de Lourdes de pleine compétence.

Claude PAHU,
pour le groupe **Socialistes et apparentés**
Simone GASQUET,
pour le groupe **Communistes et Républicains,**
Yves CARRIE,
pour le groupe **Europe Ecologie les Verts**

INVITATION

Yannick BOUBÉE, Maire,
et le Conseil Municipal,
ont le plaisir de vous inviter à la

Cérémonie
des vœux

2020

Vendredi 10 janvier
à 18 h 30

ENTREE LIBRE

Centre Jean Jaurès
à Aureilhan.



Animation musicale
BIGORRA BRASS



Ville d'

